



Reims, le 13 décembre 2017

Le Président

à

**Messieurs les Chefs de Centre et/ou Président d'ASP
SDIS 51**

Objet : Abonnement au « SAPEURS POMPIERS DE FRANCE »

Affaire suivie par : Secrétariat

ABONNEMENT AU JOURNAL FEDERAL

Vous voulez poursuivre votre abonnement collectif au magazine « SAPEURS POMPIERS DE FRANCE » (journal officiel de la Fédération nationale) ou vous voulez y souscrire ?

Vous trouverez sous ci-joint, le bon de commande. Afin d'éviter tous litiges, vous voudrez bien le remplir avec le plus grand soin et le retourner accompagné du règlement, au siège de l'UDSP 51. Le tout doit parvenir au siège, avant le :

15 décembre 2017
(délai de rigueur)

IMPORTANT : Nous vous rappelons que l'Union prend à sa charge 1 exemplaire, à condition que l'ASP en commande également, au minimum 1 exemplaire.

Le Président,
Capitaine Hubert DEGREMONT

UNION DEPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS DE LA MARNE

18 rue Laurent Déramez 51100 REIMS
Tél : 03 26 97 76 88 – Fax : 03 26 97 76 92 – Mail : secretariat@udsp51.fr

ABONNEMENT COLLECTIF AU MAGAZINE «SAPEURS POMPIERS DE FRANCE 2018»

BON DE COMMANDE

(à retourner au siège, avant le 15 décembre 2017)

Je soussigné,

GRADE et/ou FONCTION :

NOM : **PRENOM :**

TEL : **MAIL :**@.....

Déclare,

Commander (indiquez le nombre d'exemplaires) : au prix unitaire de 17,20 € pour l'Unité
mentionnée ci-dessous :

Adresse de livraison du(es) magazine(s) :

NOM DE L'UNITE (ex : DORMANS, GUEUX...) :

Ci-joint règlement (à l'ordre de UDSP 51) de l'abonnement (11 numéros, dont un spécial) soit,

17,20 € X (nombre d'exemplaires) _____ = _____ €

Un reçu pour votre comptabilité vous sera envoyé par mail.

Date et signature